

Rapport annuel

2003 2004



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC



Table des matières

PRÉSENTATION AU MINISTRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION	4	L'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION	27
PRÉSENTATION DU MINISTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	5	Les ressources humaines	27
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL	6	Les ressources financières, matérielles et informationnelles	28
PRÉSENTATION DE LA COMMISSION	8	La gestion des parcs et des espaces verts	28
L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2004	9	La gestion des documents et des droits d'auteur	28
LE COMITÉ DE DIRECTION	9		
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION TEL QUE CONSTITUÉ LE 28 AVRIL 2004	10		
APPORT DE LA COMMISSION À L'AGGLOMÉRATION DE LA CAPITALE	12	Plan d'action triennal	29
Rapport d'activité	13	EMBELLIR LA CAPITALE	30
L'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE	14	La mise en valeur et le parachèvement de la colline Parlementaire	30
La mise en valeur et le parachèvement de la colline Parlementaire	15	Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts	31
L'aménagement d'ensembles urbains, de places, de parcs et d'espaces verts	15	• La mise en valeur des milieux naturels	31
La mise en lumière de sites et de bâtiments	16	• Le patrimoine religieux	32
L'amélioration des accès à la capitale	17	Le plan lumière	33
LA PROMOTION DE LA CAPITALE	19	Les voies d'accès	33
Découvrir la capitale nationale	19	Le maintien de l'actif	35
L'Observatoire de la Capitale	19	PROMOUVOIR LA CAPITALE	38
Au tribunal de l'Histoire	19	La découverte de la capitale	38
Les fresques historiques	20	La connaissance de la capitale	39
La commémoration de personnages et d'événements	20	Le rayonnement de la capitale	40
Les publications	21	• L'appui aux institutions et aux événements	40
Les simulations parlementaires	22	• L'art public au service de la qualité de la ville	40
Une campagne publicitaire « Québec ma capitale »	22	CONSEILLER LE GOUVERNEMENT	41
Une nouvelle forme d'art public	22	Connaître pour mieux conseiller	41
LA FONCTION DE CONSEILLER DE LA COMMISSION	25	Conseiller sur l'aménagement et la présence de l'industrie gouvernementale	41
Les avis en matière de localisation	25		
Les avis en matière d'aménagement	25	États financiers	43
L'organisation du colloque « L'avenir démographique de Québec – Du choc à l'action »	25	Annexe – Les avis au gouvernement	57
Le mémoire sur le transport en commun	26		
Le mémoire sur l'aménagement du campus de l'Université Laval	26		

Présentation au ministre responsable de la Commission

MONSIEUR SAM HAMAD

Ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004. Ce document rend compte des activités et du bilan financier de la Commission pour l'exercice 2003-2004 et présente le plan triennal de l'organisme pour la période 2004 à 2007, le tout en conformité avec la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président et directeur général,



Pierre Boulanger



Présentation du ministre au président de l'Assemblée nationale

MONSIEUR MICHEL BISSONNET
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous remettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2004.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

Sam Hamad

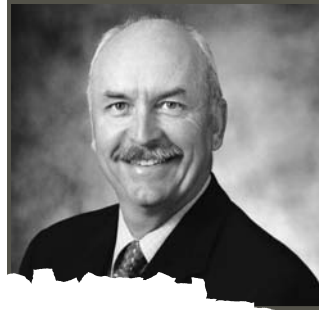
Message du président et directeur général

À plusieurs points de vue, l'année 2003-2004 aura été pour la Commission de la capitale nationale du Québec une année de transition marquée par une révision en profondeur de ses modes d'exploitation et des projets qu'elle poursuit. Par ailleurs, de nombreux projets ont été terminés, d'autres amorcés, presque toujours conjointement avec d'autres partenaires, ce qui nous a permis d'optimiser les ressources financières à notre disposition et de maintenir une présence significative dans le milieu.

Un des événements marquants de l'année a sans doute été la tenue, en octobre 2003, du colloque « L'avenir démographique de Québec – Du choc à l'action », à la suite de la publication par la Commission en janvier 2003 du document intitulé *Le CHOC démographique*. Fortement médiatisé, ce colloque a surtout servi à attirer l'attention des décideurs, et du public en général, sur la plus grave crise qui menace à court terme l'avenir de notre agglomération urbaine : le vieillissement rapide de la population. Ce phénomène, particulièrement sérieux dans notre région, demeure au cœur des préoccupations de la Commission pour ce qui touche à l'aménagement physique de notre capitale puisqu'il doit servir de toile de fond au processus décisionnel lorsqu'il s'agit de questions aussi importantes que celles de l'étalement urbain et du transport en commun. À cet égard, la Commission a d'ailleurs fait connaître ses positions par le dépôt de divers mémoires au cours d'audiences publiques relatives à ces questions.

Les grands projets d'aménagement que sont ceux du littoral fluvial, de la colline Parlementaire, des voies d'accès à la capitale, incluant la réfection de la Grande Allée, ont tous connu des progrès notables. Ces projets, de même que d'autres plus modestes, se poursuivent et contribueront à l'embellissement de la capitale au cours des prochaines années.

Par ailleurs, la Commission est maintenant propriétaire ou gestionnaire de 14 parcs et espaces verts qui constituent une partie importante du patrimoine naturel de l'agglomération urbaine et ajoutent à la qualité de vie des citoyens. Certains d'entre eux, tels le parc de la Francophonie,



CCNQ, Pierre Joosten

le parc de l'Amérique-Française, le domaine de Maizerets et le parc du Bois-de-Coulonge, jouissent d'une grande popularité et contribuent à la vitalité culturelle régionale, car ils représentent des emplacements de première importance pour la réalisation de nombreux festivals et événements annuels. Nous entendons poursuivre nos efforts de démocratisation pour ce qui est de l'usage de ces lieux essentiels.

Dans un pays où l'hiver et sa noirceur hâtive dominant une large part de l'année, la Commission a lancé un programme de mise en lumière qui vise à mettre en valeur la beauté nocturne de notre patrimoine architectural. Cette tendance, déjà bien établie en Europe et qui s'intensifie ailleurs, amène les citoyens à déambuler dans la ville hiver comme été et constitue un nouveau produit à saveur touristique. Il ne s'agit cependant pas d'éclairer plus, mais bien d'éclairer mieux, et la Commission est particulièrement sensible à la notion d'efficacité énergétique lorsqu'elle propose la réalisation de ce programme. À cet égard, elle s'est dotée d'un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) unique au monde qui sera également un outil d'embellissement et qui permettra des économies d'énergie tout en constituant notre « plan de match » en cette matière au cours des prochaines années.

Le patrimoine architectural de la région de la Capitale-Nationale se caractérise également par l'exceptionnelle richesse de son patrimoine religieux. La Commission s'est penchée sur le problème de la très forte présence, sur son territoire, d'ensembles conventuels et ecclésiastiques uniques dont les communautés, qui sont sans relêve et ne disposent pas de moyens financiers suffisants, ne peuvent assurer la pérennité. Nous avons comme société le devoir de préserver les bijoux souvent menacés de ce patrimoine et, puisque l'histoire du paysage de la capitale a été particulièrement marquée par 400 ans de présence religieuse, la Commission souhaite trouver des pistes de solution à cette problématique qui s'étend aussi à l'ensemble du Québec.

Au chapitre de la commémoration, la Commission a poursuivi son travail de réalisation de fresques murales en réalisant *La Fresque de l'Hôtel-Dieu de Québec* et *La Fresque*



de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Plusieurs autres fresques sont actuellement à l'étape de la conceptualisation et du montage financier.

Pour une troisième année consécutive, la série de soirées-spectacles Au tribunal de l'Histoire a connu un vif succès. Chacune des sept représentations, mettant en accusation autant de personnages marquants de notre histoire, a attiré près de 500 participants. Ce produit a désormais atteint une belle maturité et pourrait voir son utilisation accrue.

Par ailleurs, la Commission a aussi été très active sur le plan du rayonnement de la capitale en favorisant la tenue notamment de La Dictée des Amériques, vue par 60 millions de téléspectateurs francophones autour du monde, plusieurs simulations parlementaires, l'accueil de 17 000 jeunes dans ses circuits Découvrir la capitale nationale de même que la présence de quelque 72 000 visiteurs à l'Observatoire de la Capitale.

Les préparatifs des célébrations devant marquer le 400^e anniversaire de la fondation de Québec vont bon train. La Commission souhaite qu'une partie importante des sommes qui seront consacrées à cet événement soit investie dans des aménagements durables, dont profiteront toutes les citoyennes et tous les citoyens de notre région, actuels et futurs. À cet effet, elle est prête à mettre ses ressources et ses compétences au service des instances qui choisiront de souligner cet important moment de notre histoire par des gestes durables. C'est donc avec le souci constant de

l'innovation et de la qualité, en marche vers 2008, que la Commission poursuivra ses efforts d'embellissement et de rayonnement de la capitale au cours des prochains mois. Toute la pertinence des interventions de la Commission prend son sens dans les résultats qu'elle a obtenus au cours des dernières années, de même que dans l'envergure du travail qui reste à faire, avec confiance et détermination.

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration qui acceptent de mettre leur expertise et leurs talents au service de la capitale. Je tiens à remercier d'une manière toute spéciale les huit membres dont les mandats se sont terminés au cours de l'année pour leur exceptionnelle contribution. Il s'agit de mesdames Danielle E. Cyr et Jacynthe Gagnon ainsi que de messieurs Salomon Cohen, Jacques Desautels, Roger Dussault, André Gaulin, Jean-Claude Marsan et Denis Vaugois.

Je salue également les membres du personnel de la Commission de leur soutien et de leur dévouement sans faille. C'est grâce à l'engagement et à la détermination de toute cette équipe si la Commission peut mettre en valeur la capitale nationale du Québec au bénéfice de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Le président et directeur général,

Pierre Boulanger

Présentation de la Commission

La Commission de la capitale nationale du Québec a été créée par une loi de l'Assemblée nationale le 22 juin 1995. Elle a pour mission de veiller à ce que la capitale soit aménagée et développée en mettant en valeur ses attributs de lieu central d'exercice du pouvoir politique et administratif, et de symbole de rassemblement des citoyennes et des citoyens du Québec. Elle en assure également la promotion. Partenaire de l'aménagement, du développement et du rayonnement de la capitale, la Commission s'associe à divers organismes pour réaliser les plus grandes comme les plus petites interventions.

En vertu de sa loi, la Commission peut notamment, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et des équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et des jardins, des promenades, des monuments et des œuvres d'art, ce qui a amené la Commission à œuvrer pour la protection et la mise en valeur du capital vert et bleu de la capitale, notamment le littoral du Saint-Laurent;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

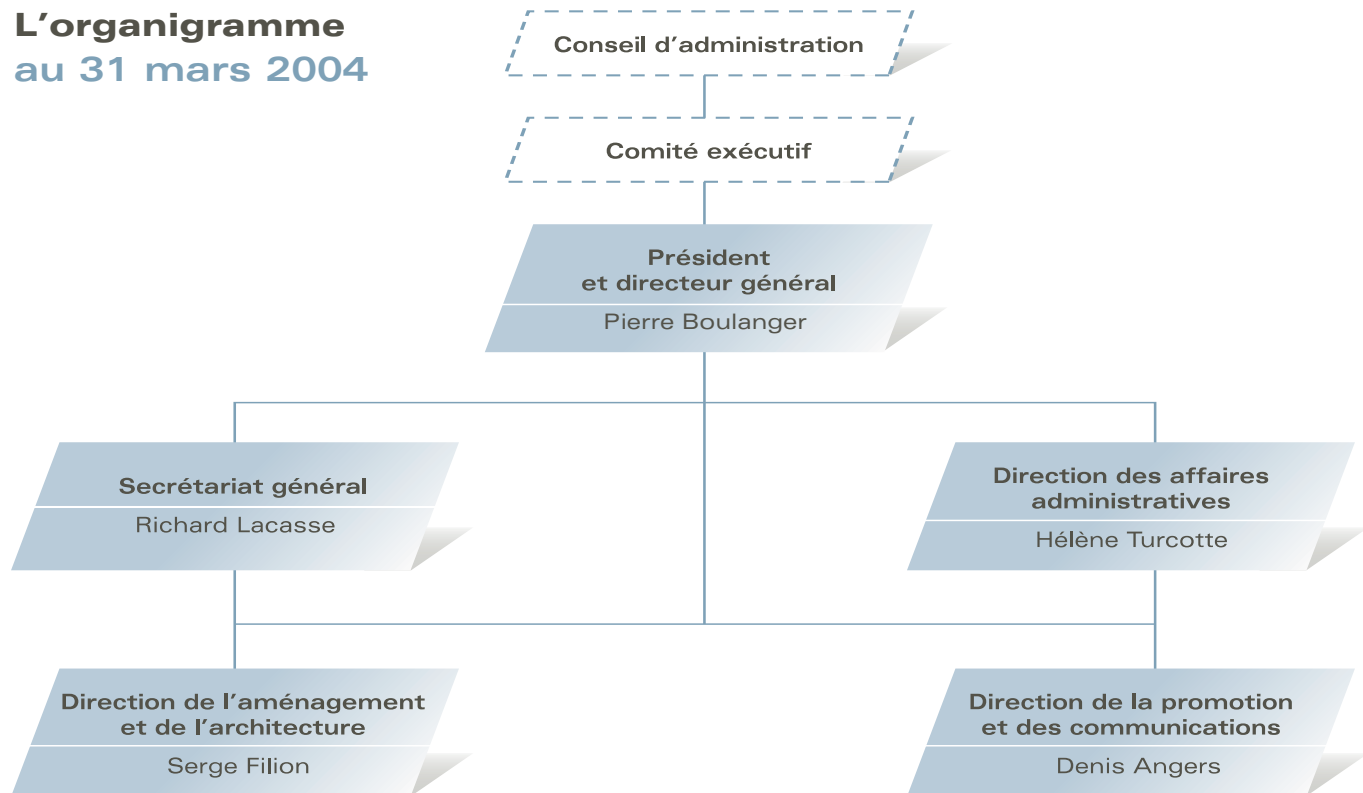
La Commission peut exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque les circonstances le justifient, aménager des sites, ériger des monuments et mettre en valeur des biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec. Elle contribue également à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

De plus, la Commission est chargée de conseiller le gouvernement, notamment sur :

- la localisation des bureaux et de l'effectif du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, ainsi que la désignation des parcours cérémoniels et les conditions d'une présence internationale.



L'organigramme au 31 mars 2004



Le comité de direction de la Commission

Pierre Boulanger
Denis Angers
Serge Filion
Hélène Turcotte
Richard Lacasse



Le conseil d'administration tel que constitué le 28 avril 2004

Un conseil d'administration de 13 membres nommés par le gouvernement administre les affaires de la Commission. Son président est directeur général de la Commission; il est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un bureau de direction qui groupe les responsables de chacune des directions de la Commission.

Le conseil d'administration est actuellement composé de:



PIERRE BOULANGER
Président

Pierre Boulanger est né à Québec où il a reçu une formation en sciences de l'administration à l'Université Laval. Il a par la suite obtenu une maîtrise

en affaires urbaines de l'Université de Boston et un certificat en économie de l'Université Harvard. Entre 1973 et 1993, il a assumé diverses responsabilités commerciales et économiques au sein du réseau d'ambassades et de consulats du ministère des Affaires étrangères du Canada. Il a été en poste à Mexico, à Boston et, à deux reprises, à Paris, lieu de sa dernière affectation à titre de conseiller aux investissements. Au cours de cette période, il a également occupé diverses fonctions au ministère de l'Industrie à Ottawa. Trilingue, M. Boulanger s'est vu confier le poste de président-directeur général de la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM), jusqu'à son association avec la firme CO₂ Solution en 2001, à titre de vice-président au développement des affaires. Il est président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec depuis août 2003.

Photos: CCNQ, Pierre Joosten



CHANTAL ARGUIN

Première femme à avoir présidé l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, Chantal Arguin est vice-présidente du groupe Trifide inc., entreprise spécialisée en cartographie,

photogrammétrie et hydrographie établie à Québec et à Rimouski. En 2002, le YWCA de Québec a reconnu ses qualités de chef de file en la désignant femme de mérite dans la catégorie « Sciences et technologie ».



RAYMOND BÉLANGER

Ayant fait des études en journalisme et en information à l'Université Laval ainsi qu'en management à l'École des hautes études commerciales de Montréal, M. Bélanger est président

et stratège principal de Bélanger Newcom, entreprise spécialisée dans le secteur de la communication et des affaires publiques.



JACQUES BOUILLÉ

M. Bouillé a fait des études commerciales et est maire de Deschambault depuis 1990. Il travaille également dans plusieurs secteurs de l'activité communautaire.



ROBERT CARDINAL

Diplômé de l'École nationale en administration publique, en protection publique et en administration municipale, M. Cardinal a été maire de Vanier de 1987 à 2003. Il occupe

aujourd'hui la présidence de Gestion Rôsamine.



MARIO DUFOUR

Ex-curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Roch, au cœur de Québec, Mario Dufour a mis sur pied la Corporation du tourisme et du patrimoine religieux ainsi que le

Festival des musiques sacrées de Québec. Il agit comme chargé de projet pour l'avenir du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.



JACQUES LEMIEUX

Historien et géographe de Lévis (Saint-Romuald), Jacques Lemieux a poursuivi une fructueuse carrière de professeur au collège Mérici de Québec. Il a été membre de plusieurs

organisations, commissions et comités intéressés à la connaissance historique, géographique et touristique.



MARC LETELLIER

Titulaire d'un baccalauréat en architecture, M. Letellier est architecte et associé principal de la firme Gagnon, Letellier, Cyr, architectes depuis 1978.



JOSÉE NOREAU

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique, M^{me} Noreau occupe depuis 2001

les fonctions de conseillère principale chez Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et Associés.



MARLÈNE OUELLET

Notaire et conseillère juridique de Saguenay (Chicoutimi et Jonquière), M^e Ouellet est aussi présidente du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des

notaires du Québec. Formatrice auprès de cadres de diverses sociétés du Saguenay, elle s'est aussi engagée dans de nombreux organismes, dont le Cégep de Chicoutimi et la Fondation de ma vie.



JEAN PÂQUET

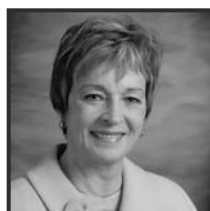
Titulaire d'une licence en lettres légales, M^e Pâquet exerce la profession d'avocat en pratique privée depuis 1975. Il fut bâtonnier de Québec en 1988-1989, puis bâtonnier du Québec en 1991-1992.



MARIE-FRANCE POULIN

Titulaire d'un baccalauréat en administration (marketing-management), M^{me} Poulin a occupé divers postes de direction à la société MAAX inc. Aujourd'hui, elle est vice-présidente

de Groupe Camada et administratrice de plusieurs sociétés.



CÉLINE SAUCIER

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, M^{me} Saucier est présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique

international (Canada). Engagée dans diverses associations culturelles québécoises, elle est également membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel.

Apport de la Commission à l'agglomération de la capitale

Depuis sa création en 1995, en considérant le transfert de quelque 5 millions de dollars par année versés à la Ville de Québec pour ses fonctions de capitale et auxquels s'ajoutent les dépenses d'exploitation et d'investissement, au 31 mars 2004, c'est un peu plus de 189 millions de dollars qu'a injectés la Commission dans l'économie de la capitale.